

Saint Ouen Marchefroy. Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 07 décembre 2012.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu le 07 décembre deux mil douze à la mairie à vingt heures trente, sous la présidence du Maire, Philippe DUMAS. Sont Présents : LEFRANCOIS Christine, Isabelle BERARD , BONTE Joël, FORT François, Gérard LESUEUR, PAIN Jacques, SIMON Marc

Absent : Mr FRANCOIS

Absent excusé : Mr CLEMENT pouvoir Mr FORT,

Secrétaire de séance : Mr Jacques PAIN

Date de convocation : le 01 décembre 2012

. Assainissement individuel

Le Conseil Communautaire des villages du drouais ont délibéré à l'unanimité la prise en charge de la compétence complémentaire : réhabilitation de l'assainissement individuel.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- .de transférer au titre des compétences optionnelles de la Communauté de Communes la compétence ainsi libellé :

Environnement : mise en place d'un service public d'assainissement non collectif qui assure le contrôle des installations et la réhabilitation des installations présentant un danger pour la santé ou l'environnement.

- d'approuver les nouveaux statuts.

. Enfouissement des réseaux Marchefroy 2014 : quatrième tronçon concernant la rue de Saint Ouen et sente autour de la Mairie.

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de poursuivre l'enfouissement des réseaux dans une quatrième tranche de travaux concernant Marchefroy . La partie concernée serait la rue de Saint Ouen et la sente autour de la Mairie.

Le Conseil Municipal autorise le Maire, l'unanimité, à demander au Syndicat Départemental Electrique de lancer l'étude de ce projet d'enfouissement.

. Projet d'itinéraire vélo d'Anet à Houdan

Le projet regroupe cinq communes : Anet, Boncourt , Rouvres, Saint Ouen Marchefroy, Berchères sur Vesgre.

Le montant du projet sur notre territoire, entre la signalétique et la restructuration du chemin les prés de l'église , s'élève à un montant total de travaux de 53 074 € HT et un solde après subvention de 10 614 € HT. Il s'agit d'une estimation.

Le Conseil Municipal est à l'unanimité d'accord sur la proposition de création d'un itinéraire vélo entre Anet et Houdan

Le conseil Municipal refuse à l'unanimité le projet estimé et proposé ci dessus et demande à ce que l'on revoit dans sa conception l'aménagement proposé chemin les prés de l'église sans passer par un cabinet d'étude ,et que la signalétique soit retirée du projet afin de préserver notre village. Mr FORT est nommé coordinateur du projet.

Proposition d'un groupement de commandes dont la commune d'Anet serait le coordonnateur.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reporter les délibérations suivantes. Celles ci seront prises une fois le projet définitif entériné.

- D'autoriser l'adhésion de la commune au groupement de commandes auquel sont appelés à participer les collectivités locales suivantes : Anet, Boncourt, Rouvres, Saint Ouen Marchefroy, Berchères sur vesgre.
- D'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la passation d'un marché en vue de la création d'un itinéraire vélo entre Anet et Houdan avec une première tranche de travaux entre Anet et Berchères sur vesgre en 2013.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes.
- D'accepter que la commune d'Anet soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé
- D'autoriser Monsieur le maire d'Anet à signer le marché à intervenir.

Projet de périmètre de fusion de six EPCI

Monsieur le Préfet nous propose de délibérer sur la proposition de fusion des intercommunalités suivantes : communauté d'agglomération de Dreux, la communauté de communes du plateau de Brezollles, la communauté de communes du Thymerais, la communauté de communes de Val d'Avre, la communauté de communes de Val d'Eure et Vesgre, la communauté de communes des Villages du Drouais, comprenant la commune d'Ormoy.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter l'arrêté de périmètre proposé par Monsieur le Préfet.

Présentation du dispositif de représentation de cette future intercommunalité et de ses statuts.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter le dispositif de représentation et les statuts de cette future communauté d'agglomération.

. Délibérations budgétaires:

Dépenses:

compte 6718 : - 20 400 €

compte 2041582 : + 10 000 €

compte 73923 : + 400 €

compte 023 : + 20 000 €

compte 21534 : + 10 000 €

Recettes :

Compte 021 : + 20 000 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter cette proposition de modification budgétaire

. Convention de médiation professionnelle externalisée pour la résolution des litiges

Le Maire propose au Conseil Municipal de signer une convention de médiation professionnelle avec la société ViaMediation 36 rue de Poitou 75003 PARIS. Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord.

ANIMATION BIBLIOTHEQUE

Rendez-vous le mercredi 19 décembre à 16h30 à la mairie pour « L'heure du conte » sur le thème de Noël.

Animation ouverte à tous et gratuite.

. Le carnet de St Ouen Marchefroy

Décès

- Monsieur André MEDINA nous a quitté le lundi 03 décembre 2012.
Le Conseil Municipal adresse toutes ses condoléances à la famille du défunt

La séance est levée à 23 heures
DUMAS Philippe

. Horaires d'ouverture de la Mairie.

Les horaires d'ouverture de la Mairie de St Ouen Marchefroy sont :

Lundi : 10 h – 16 h Vendredi : 14 h 30 – 17 h Samedi : 11 h 30 – 13 h

Tél / Fax : 02 37 82 04 53

Courrier électronique: mairie.saintouenmarchefroy.wanadoo.fr

Site internet de SAINT-OUEN MARCHEFROY : <http://mairie.wanadoo.fr/saint-ouen-marchefroy>

Médiathèque de Berchères sur Vesgre :

Lundi : 17h- 19h

Mercredi : 16h – 19h

Samedi : 10h30 – 12h30 / 17h – 19h

Tel : 02 37 65 98 92